

<http://www.snetap-fsu.fr/Communique-Corrections-du.html>



Communiqué - Corrections du Baccalauréat et mouvement du Privé

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 23 juin 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Plusieurs organisations syndicales de l'enseignement agricole privé (FEP-[CFDT](#), [CGT](#) -Education privé, CGC, CFTC) appellent à une action de non correction des épreuves du bac du 23 au 25 juin 2015.

Leur mot d'ordre porte sur un alignement du temps de travail effectif des enseignants du privé sur celui du public.

Les conditions dans lesquelles vont se dérouler les corrections risquent donc de conduire les services des examens et les organisateurs à tenter de transférer la charge des corrections sur les enseignants du public.

Le SNETAP-[FSU](#) rappelle qu'aucune obligation de ce type ne peut être imposée aux correcteurs. Il appelle le Ministère de l'agriculture à informer les correcteurs présents des revendications des personnels grévistes et à prendre toutes les dispositions pour répondre à la situation.

Paris, le 22 juin 2015

Le Bureau National du SNETAP-FSU

Imprimer le [communiqué](#)